

**Anonyme**  
**ECCE PANIS ANGELORUM**  
[Tours, Bibliothèque municipale, ms 168, n° t.10]

© Jean Duron, 2020,  
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil de motets et chansons de Tours* (n° t.10), partition, ms, 365 x 230 mm, f. 23<sup>v</sup>-25, F-TO : ms 168

(2<sup>e</sup> système du f. 23<sup>v</sup> ; f. 24-25 en entier)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune concordance n'a été établie, ni même de proposer une provenance géographique.

UTILISATION LITURGIQUE

Saint Sacrement.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

**sol2,sol2,ut2,ut3,ut3,fa3**

Le motet est composé pour un chœur à six parties. Les deux parties de *dessus* sont chantées par les enfants de chœur, soutenues par quatre pupitres de voix d'hommes : *haute-contre, taille, basse-taille* et *basse*.

NOTES SUR LE TEXTE

21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> strophes de l'hymne *Lauda Sion* : prose de saint Thomas, sans altération.

TEXTE & TRADUCTION

[PRIMA PARS]

Ecce panis angelorum,  
Factus cibus viatorum,  
Vere panis filiorum,  
Non mittendus canibus.

SECUNDA PARS

In figuris præsignatur,  
Cum Isaac immolatur,  
Agnus Paschæ deputatur :  
Datur manna patribus.

[PREMIÈRE PARTIE]

*Voicy des Anges le vray Pain,  
Fait l'Aliment du genre humain  
Des vrais enfans vrayment la Manne  
Qu'on ne doit jeter au profane.*

SECONDE PARTIE

*L'Escriture l'a révéle,  
Sous un Isaac immolé,  
L'Agneau Paschal en fut l'Image,  
La Manne en fut le témoignage.*

(traduction : Jean Magnon, 1620-1662,  
historiographe de Sa Majesté, *Les Heures du  
Chrestien*, Paris, Louis Chamhoudry, 1654,  
p. 325-326)